

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance 28 mars 2022 à 19 heures

Présents : ANDRÉ Valérie, LESAGE Claude, HERRAULT Françoise, VAGNON Raymond, VANIN IUNG Danièle, PICHE Barthélémy, MARTIN François, PERROUSE Bernard, MADELON Caroline, DUFFOURD Alexandrine, DUMAZ Jean-Luc, HERBIN Anaïs, NOLLET Mauricette, MICCICHE Virginie, BERNARD-BRET Yohann

Excusés : BEETSCHEN Ghislaine, donne pouvoir à Virginie MICCICHE
ETIENNE Christian, donne pouvoir à Françoise HERRAULT
SARZIER Audrey, donne pouvoir à Alexandrine DUFFOURD
BRENGUIER Michaël, donne pouvoir à Claude LESAGE

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame ANDRÉ Valérie, Maire de Domessin, a délibéré sur les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

1 Approbation du compte-rendu de la séance du 14 Mars 2022

Le compte-rendu de la séance du 14 mars 2022, adressé aux membres du conseil le 21 mars 2022 et affiché le 21 mars 2022 est adopté à l'unanimité.

2 DÉLIBÉRATIONS

Finances, budget

- Budget primitif 2022 Auberge

Les procédures d'appel d'offres en vue du changement des gérants de l'auberge sont en cours. Compte tenu des délais légaux entre deux locataires, nous avons prévu des loyers que sur 10 mois contre 12.

Le budget en fonctionnement s'élève à 16k€. Le budget en section d'investissement s'élève à 49k€ permettant de réaliser des travaux en tant que de besoin en fonction des prochains gérants.

Madame le Maire propose de passer au vote du budget de l'Auberge 2022.

Vote Pour : 17 Contre : 0 Abs. : 0

- Budget primitif 2022 Principal (vote des taux d'imposition, liste des investissements, des subventions)

Vote des taux d'imposition 2022 directs locaux

Il est nécessaire en début d'année de procéder au vote des taux d'imposition 2022 des taxes foncières bâti et non bâti. La réforme du financement des collectivités locales est entrée en vigueur en 2021 et s'est traduite par la suppression de la perception du produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales (produit transféré à l'Etat pour achever sa suppression d'ici 2023). Par conséquent, il n'y a plus de taux de taxe d'habitation à voter.

Pour les communes, la compensation de la perte du produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales est réalisée par le transfert de la part départementale du produit du foncier bâti. Il est proposé au conseil municipal de ne pas modifier la pression fiscale et de fixer les taux 2022 sur les taxes communales à 21,58% pour le foncier bâti et 55,56% pour le foncier non bâti.

Vote Pour : 17 Contre : 0 Abs. : 0

Vote de la liste des investissements

La liste des programmes d'investissements 2022 est présentée devant le conseil municipal. Il s'élève à 1,276 millions d'euros.

Les principaux investissements sont : 623k€ pour le vestiaire du foot, 134k€ pour les aménagements de sécurité pour la continuité du trottoir du carrefour du Falque, 113k€ pour la rénovation thermique des bâtiments, 73k€ de travaux de voirie, 68k€ pour l'équipement en matériel (dont 52k€ pour la finalisation de l'achat d'un nouveau tracteur), 64k€ pour des travaux à l'école maternelle et 50k€ pour la mise en place de la vidéo-protection sur notre commune.

Ce haut niveau d'investissement pourra être maintenu grâce à la capacité d'autofinancement de la commune pour 317k€, l'obtention de subventions par l'Etat, la région et le département mais aussi par le recours à un emprunt pour 350k€ permettant le bouclage du plan de financement du vestiaire du foot.

La dette communale s'élève actuellement à 550k€ et se situe dans la fourchette basse des autres communes de taille similaire. En l'état actuel, notre dette sera totalement remboursée en 2030.

Les modalités de cet emprunt de 350k€ restent à préciser (durée et taux) en fonction des conditions du marché, une durée de 10 à 12 ans est envisagée.

Madame le Maire propose d'adopter la liste des investissements 2022 tel que présentée par M. PICHE, les crédits seront inscrits en section d'investissement par opération.

Vote Pour : 17 Contre : 0 Abs. : 0

Arrivée de Mme NOLLET à 19 heures 15

Vote de la liste des subventions accordées aux associations

Présentation des propositions de subventions aux associations qui seront inscrites au projet de budget primitif principal.

Madame le Maire propose d'adopter la liste des subventions 2022 accordées aux associations tel que présentée par Mme HERRAULT et correspondant à la liste distribuée.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abs. : 0

S'agissant de la section de fonctionnement, le budget s'élève à 1,376 millions avec 317k€ de virement en section d'investissement, correspondant à la capacité d'autofinancement de la commune.

Les dépenses de fonctionnement tiennent compte du contexte inflationniste mais restent en ligne par rapport à l'année dernière.

La section d'investissement montre un fort niveau d'investissement de l'ordre de 1,3 millions d'euros dont le principal projet est la réalisation d'un nouveau vestiaire pour le foot.

Madame le Maire propose de passer au vote du budget principal 2022.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abs. : 0

Arrivée de Mme VANIN IUNG à 19 heures 35

- Passage de la nomenclature comptable M14 à la M57

Les normes comptables des collectivités locales évoluent. Mme la Trésorière souhaite que la commune de Domessin adopte pour son budget principal la nomenclature M57 en lieu et place de la M14 à compter du 01/01/2023. La M57 permet aux membres du conseil de déléguer au Maire la possibilité, dans la limite de 7,50 % des dépenses réelles de chaque sections (hors dépenses de personnel), à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre. Obligation est faite au Maire d'informer de cette décision les conseillers dès le conseil municipal le plus proche.

Madame le Maire propose d'accéder à la demande de la trésorière, de passer à la nomenclature M57 à compter du 01/01/2023, et de l'autoriser à faire des mouvements de crédits dans la limite de 7,50 %.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

3 INFORMATIONS DU MAIRE

Travaux

- Vidéoprotection :

Les 14 caméras ont été installées par la société PSP et fonctionnent correctement. Les 8 panneaux d'information ont été disposés aux entrées d'agglomération. La position de celui situé à l'intersection des routes du chef-lieu et de Pont de Beauvoisin est à revoir.

Une instruction sur le fonctionnement et notamment sur la lecture des images a été dispensée aux 4 personnes ayant accès à la salle de contrôle. L'enregistrement se fait sur 30 jours glissant.

4 CR DE RÉUNIONS ET COMMISSIONS

Intercommunalité

- **CCVG**

Bureaux et Conseil de Mars 2022

(VA, CL, FH, BP, CM)

Pas de réunion depuis le précédent conseil du 14 mars 2022

- **TRANSPORT SCOLAIRE**

(C. Lesage)

La région a exceptionnellement décidé de décaler l'ouverture des inscriptions au 30 mai afin d'harmoniser le règlement de discipline.

Pour la rentrée scolaire de septembre, 15 circuits sont remis en concurrence. La société Transarc ne s'est pas positionnée. 3 circuits sont restés sans réponse pour l'instant.

Il s'agit des circuits de :- Domessin (Le Gallien) collège de St Genix

- St Genix (Bachelin) collège St genix
- St Genix (Champlong) collège St Genix.

- **SMAPS** (B. Piche, C. Lesage)

Mme Le Maire informe d'un rendez vous le 16 mars dernier avec Mrs Les Présidents de la Communauté de Communes Val Guiers et du SMAPS concernant des parcelles de la zone de la Baronnie classées AUac dans le PLU de la commune de Domessin. Suite au dernier jugement du dossier Grand, il conviendra de revenir prochainement devant le conseil municipal afin de modifier la classification de ce zonage et son règlement.

- **SIVU Pravaz** (G. Beetchen, V. Micciche)

Absence des délégués lors de la réunion, aucun compte rendu n'est parvenu pour le moment.

- **SYCLUM** (F. Martin)

Pas de réunion depuis la précédente intervention. M. Martin indique que le SYCLUM a initié la mise en place de système de compostage et que l'école de Domessin va y adhérer.

Commissions communales

- **Culture et communication + CCAS** (F. Herrault, F. Martin)

Ces 2 commissions se sont réunies pour organiser le café-concert du 30/04/2022 et le salon du bien être du 14/05/2022. cf compte rendu transmis aux membres du conseil.

- **Affaires scolaires + CMJ** (D. Vanin-Iung)

Le contrat de restauration scolaire avec « Cuisine Authentique » prend fin au 31 août 2022. Un nouvel appel d'offre sera donc lancé pour les 3 prochaines années. La commission va donc travailler sur le cahier des charges du nouveau marché.

Samedi 19 mars le CMJ est parti visiter la caserne des Pompiers de Pont de beauvoisin. 3 pompiers volontaires nous ont accueillis et expliqué tout le fonctionnement : visite des lieux, prise des appels, étude des plans, préparation des camions et de l'ambulance, essai des lances incendie. Les enfants ont été ravis et très intéressés. La visite s'est terminée par une petite collation offerte par les pompiers.

- **Travaux** (B. Perrouse)

La commission a évoqué le projet des vestiaires du stade et des variantes que doit proposer l'Atelier Rocco de Bonis : toiture une pente ou deux pentes, mode de chauffage, cuve de récupération d'eau, panneaux solaires ou photovoltaïques, ...

La commission a également travaillé sur la priorisation des différents travaux de voirie 2022 et évoqué les travaux à réaliser à moyen et long terme. cf compte rendu transmis aux membres du conseil.

5 QUESTIONS DIVERSES

- Prochain conseil municipal pour choix gérants Auberge
- Commission du personnel le 30/03/2022 à 10h30
- CCAS le 06/04/2022 à 19h00
- Commission sécurité le 08/04/2022 à 18h30
- Commission culture le 11/04/2022 (salon du bien-être)
- Elections présidentielles les 10 et 24/04/2022